

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

CALENDRIER DES SÉANCES 2025

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, avis est donné que le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025 est adopté. L'heure et le lieu de la séance restent fixés à 19 h 30 à la Mairie située au 21 rue Principale à Saint-Esprit.

- Lundi 13 janvier
 Lundi 7 juillet
- Lundi 3 février Lundi 11 août
- Lundi 3 mars
- Lundi 5 mai
- Lundi 2 juin

- Mardi 2 septembre
- Lundi 7 avril
 Lundi 6 octobre*
 - Lundi 17 novembre
 - Lundi 1er décembre
- * Conditionnelle à ce qu'une majorité des candidats élus à un poste de conseiller a été assermentée.

De fixer la séance extraordinaire portant sur le budget de 2026, au mercredi 17 décembre 2025.

Donné à Saint-Esprit, ce 9e jour d'octobre 2024.

Simon Franche

Directeur général et greffier-trésorier